



SECRETARIAT FEDERAL

PV n° 2, réunions des 20 et 27 janvier et 3 février 2005

Présents J-C AVRIL – S. CATHIARD – J. GRACIA – A. LAURENT (20 ET 27) – M. MARLE (20 ET 27) – J. MAURIAT (3) – R. POIRIER

CARNET

1.- INFORMATION GENERALE

Journal Officiel du 29 janvier : la Fédération Française d'Athlétisme a reçu l'agrément du MJSVA.

MJSVA : opération "Pour faire gagner la vie en Asie, le sport français s'engage".

Les outils suivants sont à disposition :

- ◆ site Internet www.sportsolidariteasie.org
- ◆ numéro d'appel national unique (01 40 45 90 84)

2.- P.V. DES COMMISSIONS NATIONALES

CSO n° 1 du 11 janvier
n° 2 du 25 janvier

CNM n° 1 du 12 janvier

CNSE n° 1 du 10 janvier

CSR n° 2 du 20 janvier

C F n° 1 du 20 janvier

3.- P.V. DES LIGUES ET DES INTERREGIONS

AUV Bureau du 7 janvier

COR Comité Directeur n° 1 du 13 novembre
Problème de remboursement des déplacements pour les Interclubs.

NPC Comité Directeur du 22 novembre
Composition de Comité Directeur, du Bureau de la Ligue ; rôle et composition des Commissions.

PRO PV de CSO du 3 janvier

PYR Comité Directeur du 26 novembre
Composition du Bureau et désignation des Présidents de Commissions.
Une deuxième Assemblée Générale est prévue le 30 janvier pour compléter le Comité Directeur en féminines et approuver un Règlement Intérieur.

4.- INFORMATIONS FEDERALES

Circulaire n° 3, du 13 janvier, de la Secrétaire Générale A. LAURENT, adressant aux Présidents de Ligue et aux membres du Bureau Fédéral le programme du Séminaire.

Circulaire n° 4, du 21 janvier, de la Secrétaire Générale A. LAURENT, Interrogeant les membres du Comité Directeur, les Présidents de Ligues et les membres des Commissions sur les médailles et distinctions pour le fichier DEO.

Circulaire n° 5, du 25 janvier, du Vice-Président M. MARLE, informant les Présidents de Ligue sur les nouvelles modalités de formation et d'examen des Dirigeants.

Circulaire n° 6, du 26 janvier, de la Secrétaire Générale A. LAURENT, adressant aux Présidents de Ligue les règles de composition de la Commission Nationale des Clubs.

INFOS FFA, n° 203 du 24 janvier 2005 est paru. Au sommaire :

- Bureau Fédéral du 3 novembre ;
- Comité Directeur du 27 novembre ;
- Composition du Bureau Fédéral et présidences des Commissions nationales.

France Décathlon, n° 1 de février 2005.

5.- EXTRAITS DE LA PRESSE ET DES MEDIAS

- ◆ **La Lettre du Sport** du 4 février communique un rapport du CIO sur le marketing lors des Jeux d'Athènes.

Le nombre de billets vendus pour les compétitions et cérémonies s'est élevé à 3.581 080, nombre supérieur à ceux de Barcelone (1992) et Atlanta (1996) mais inférieur à celui de Sydney (2000) ; les revenus générés par cette vente sont de 202,5 millions d'euros.

Les revenus provenant des ventes de produits dérivés sous licence sont de 86 millions d'euros ; le volume total des ventes au détail atteint 530,2 millions d'euros ; le parrainage local a permis de recueillir plus de 300 millions d'euros. Les revenus générés par la vente des droits télévisés atteignent 1,4 milliard d'euros ; l'audience mondiale a dépassé toutes les précédentes avec 3,9 milliards de téléspectateurs.

- ◆ **La Lettre de l'Economie du Sport** du 4 février présente une enquête menée par PATRICK MIGNON, chercheur en sociologie à l'INSEP, sur la pratique du Sport chez les adolescents de 12 à 17 ans.

40% des jeunes interrogés ont abandonné toute pratique essentiellement parce que l'activité ne plaît plus et le temps manque. Les sports abandonnés sont surtout les Arts martiaux, la danse, la gymnastique parce qu'ils sont trop contraignants. La proportion des jeunes filles qui arrêtent définitivement un sport est supérieure à celle des garçons ; elles proviennent, dans le cas de l'athlétisme, souvent de milieux modestes.

A la question "existe-t-il un moyen de fidéliser les adolescents ?" PATRICK MIGNON constate que plusieurs fédérations sportives proposent un intermédiaire entre compétition et loisir.

(La FFA fait partie de ces Fédérations).

Mais l'âge avançant, la pratique du sport se heurte à l'attrait d'autres activités comme cinéma, jeux vidéo...et, à l'approche des 18 ans, à la préparation du Bac.

Ce même numéro publie les montants de la part régionale du FNDS pour 2005. Elle atteint 10,3% par rapport à 2004. Cette somme correspond à 7,41€par licence et à 1,74€par habitant. Pour la France métropolitaine, l'augmentation est la plus forte en Bretagne (+13,1%) et en Languedoc-Roussillon (+12,2%), la plus faible en Champagne-Ardenne (+8,1%) et en Picardie (+8,2%).

Les actions financées recouvriront 5 domaines : "une offre de pratiques adaptées aux différents publics", la formation, l'emploi, l'accès au sport de haut-niveau, la médecine et la lutte contre le dopage.

Prochaines réunions : 10, 17 et 23 février